Kenorland Minerals Ltd.
Suite 1570 – 1111 West Georgia St.
Vancouver, CB, V6E4M3

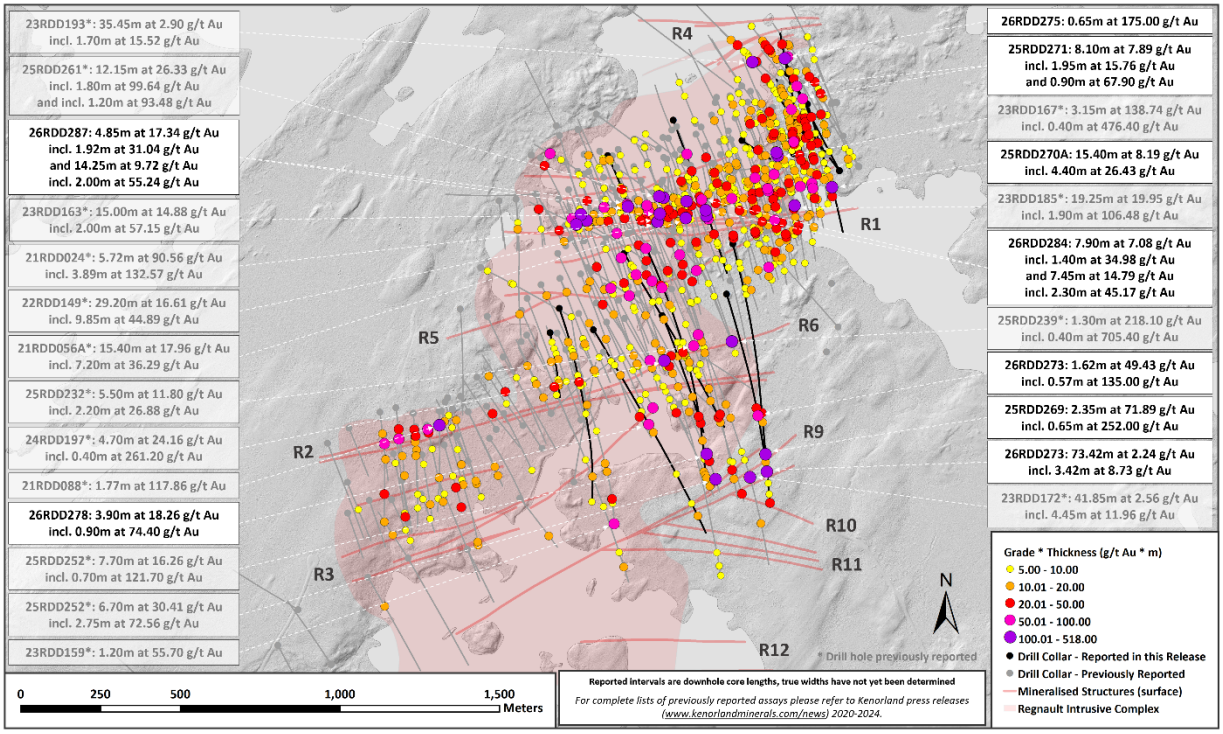
Kenorland annonce des intersections à haute teneur issues des récents forages menés dans le cadre du projet Frotet, au Québec

Vancouver, Colombie-Britannique, 29 septembre 2026 – **Kenorland Minerals Ltd.** (TSXV : KLD) (OTCQX : KLDCF) (FSE : 3WQ0) (« **Kenorland** » ou la « **Société** ») a le plaisir d'annoncer les résultats complets des analyses issues des programmes de forage de l'automne 2025 et de l'hiver 2026 menés dans le cadre du projet Frotet (le « Projet »), situé dans le nord du Québec. Les résultats des analyses provenant de 20 trous de forage d'exploration réalisés, totalisant 14 980 mètres de forage, sont présentés dans le présent communiqué. Ces trous de forage constituent les premiers travaux réalisés depuis la date limite des données utilisées pour la première estimation de ressources minérales présumées récemment annoncée, soit 14,5 Mt à 5,47 g/t Au, représentant 2,55 millions d'onces (Moz) d'or pour le gisement Regnault (voir le communiqué de presse du 16 décembre 2025). Kenorland détient une redevance RNF de 4 % (la « **redevance Frotet** ») sur l'ensemble du projet, qui est détenu et exploité à 100 % par Sumitomo Metal Mining Canada Ltd. (« **Sumitomo** » ou « **SMMCL** »).

Les faits saillants des forages sont les suivants :

- **25RDD269 : 2,35 m à 71,89 g/t Au, dont 0,65 m à 252,00 g/t Au au point R11 (extension, hors de l'ERM)**
- **26RDD273 : 73,42 m à 2,24 g/t Au, dont 3,42 m à 8,73 g/t Au au point R11 (extension, hors de l'ERM)**
- **26RDD287 : 14,25 m à 9,72 g/t Au, dont 2,00 m à 55,24 g/t Au au point R6 (extension, hors de l'ERM)**
- **25RDD270A : 15,40 m à 8,19 g/t Au, dont 4,40 m à 26,43 g/t Au au point R6 (extension, hors de l'ERM)**
- **26RDD275 : 0,65 m à 175,00 g/t Au au point R4 (dans le pilier de couronne de 100 m)**
- **26RDD284 : 7,45 m à 14,79 g/t Au, dont 2,30 m à 45,17 g/t Au au point R6 (forage intercalaire dans la zone ERM)**
- **26RDD287 : 4,85 m à 17,34 g/t Au, dont 1,92 m à 31,04 g/t Au au point R6 (extension, hors de l'ERM)**
- **26RDD273 : 1,62 m à 49,43 g/t Au, dont 0,57 m à 135,00 g/t Au au niveau R10 (extension, hors de l'ERM)**
- **26RDD278 : 3,90 m à 18,26 g/t Au, dont 0,90 m à 74,40 g/t Au à R9 (extension, hors de l'ERM)**

Figure 1. Plan de la zone de forage de Regnault, incluant les points forts du présent communiqué de presse



Analyse des résultats

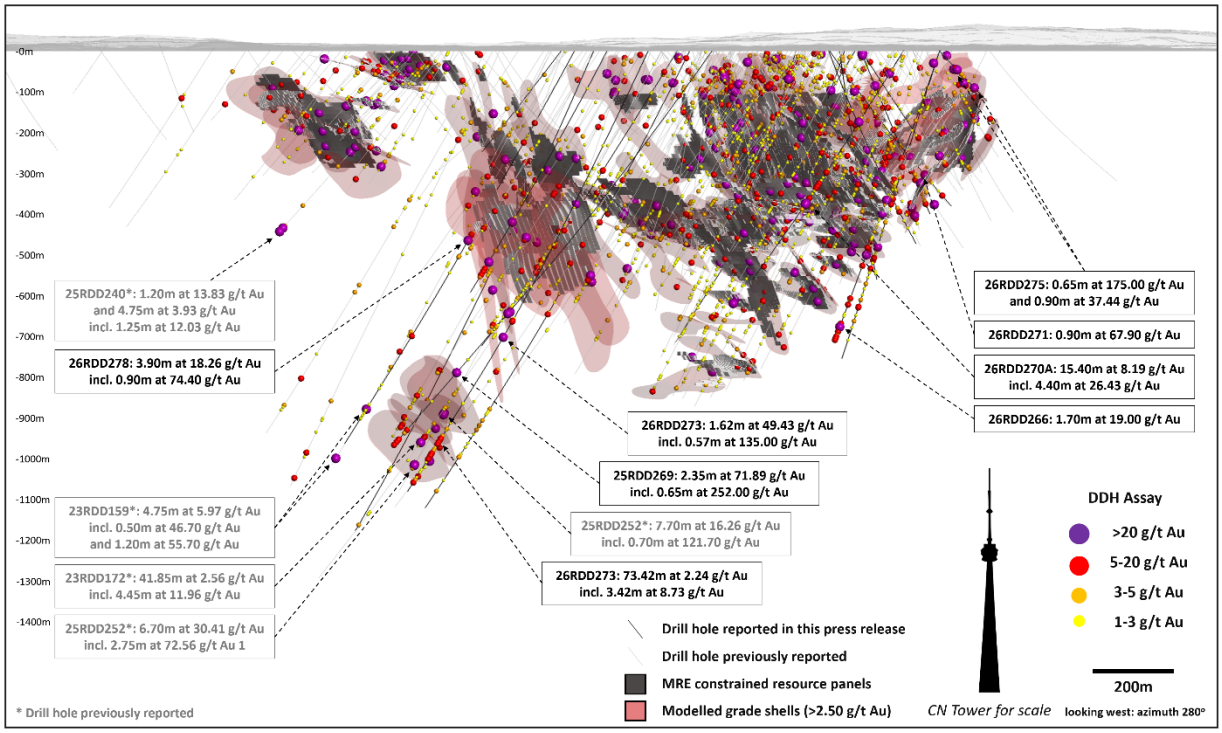
Les programmes de forage de l'automne 2025 et de l'hiver 2026 visaient principalement à étendre l'exploration le long des structures minéralisées connues, ainsi qu'à renforcer la confiance dans la géométrie du système filonien et la continuité de la teneur grâce à des forages intercalaires ciblés. Les trous de forage ont été optimisés pour maintenir un espacement de 50 à 100 m, dans le but de respecter les paramètres utilisés pour la classification des ressources présumées dans l'estimation des ressources minérales (ERM) récemment achevée (voir le communiqué de presse du 16 décembre 2025).

Les forages d'extension ont continué à révéler une minéralisation importante à haute teneur. Six intersections de forage ont donné des résultats supérieurs à 100 (teneur × largeur) (g/t Au * m) ; parmi celles-ci, quatre intersections provenaient de forages d'extension réalisés hors de l'ERM actuelle, une intersection était située dans le pilier de couronne de 100 m, et une autre visait un forage intercalaire le long de la tendance minéralisée R6. De plus, six intersections ont donné des résultats compris entre 50 et 100 (teneur × largeur en g/t Au * m), dont quatre intersections d'exploration situées en dehors de la zone de ressource minérale (ERM) actuelle, une intersection de forage intercalaire le long des veines R5 et une intersection de forage intercalaire au sein des structures minéralisées R4.

Dans les parties sud les plus profondes du gisement de Regnault, parmi les résultats marquants des forages d'extension, on peut citer le forage 25RDD269 qui a recoupé **2,35 m à 71,89 g/t Au, dont 0,65 m à 252,00 g/t Au**, un forage d'extension de 105 m vers l'est le long des ensembles de filons R11. Toujours le long de la tendance R11, le trou de forage 26RDD273 a donné **73,42 m à 2,24 g/t Au, comprenant des intervalles à plus forte teneur de 3,42 m à 8,73 g/t Au, 3,48 m à 4,14 g/t Au et 2,84 m à 5,75 g/t Au**, soit un forage d'extension de 60 m vers l'est à partir du trou 23RDD172 (41,85 m à 2,56 g/t Au, dont 4,45 m à

11,96 g/t Au*). Le trou de forage 26RDD273 a également mis en évidence une minéralisation à haute teneur le long de la tendance R10, avec **1,62 m à 49,43 g/t Au, dont 0,57 m à 135,00 g/t Au**, à 85 m vers l'est. Ces résultats continuent de démontrer l'importance des tendances R10 et R11, qui ne répondaient pas aux critères d'espacement requis pour la classification présumée et ont donc été exclues de l'estimation des ressources minérales (voir figure 2).

Figure 2. Résultats d'analyse des forages, modèle contraint par les données ERM (en gris) et enveloppes à haute teneur modélisées (en rouge) mettant en évidence des intersections significatives obtenues lors des forages hors de l'ERM actuelle



Parmi les résultats significatifs issus des programmes de forage figurent également plusieurs forages d'extension le long de la tendance R6, notamment le forage 26RDD287 qui a livré **14,25 m à 9,72 g/t Au, dont 2,00 m à 55,24 g/t Au, et 4,85 m à 17,34 g/t Au, dont 1,92 m à 31,04 g/t Au**. Ces forages d'extension à haute teneur sont situés à 115 m à l'ouest de 25RDD261 (12,15 m à 26,33 g/t Au, dont 1,80 m à 99,64 g/t Au et 1,20 m à 93,48 g/t Au**), et à 100 m au nord et en profondeur de 23RDD176 (10,70 m à 5,67 g/t Au, dont 2,00 m à 14,99 g/t Au***). Le trou de forage 25RDD270A a donné **15,40 m à 8,19 g/t Au, dont 4,40 m à 26,43 g/t Au**, à 65 m vers l'est le long de R6 à partir de 22RDD144 (10,08 m à 4,43 g/t Au, dont 0,59 m à 27,10 g/t Au****). Une intersection de forage intercalaire provenant de 26RDD284 a donné **7,45 m à 14,79 g/t Au, dont 2,30 m à 45,17 g/t Au**, démontrant la continuité d'une minéralisation à haute teneur située à 20 m au nord de 22RDD133 (6,65 m à 19,50 g/t Au, dont 1,06 m à 98,34 g/t Au*****). Les forages d'extension et intercalaire le long de la tendance R6 ont continué à confirmer l'ampleur, la continuité et la haute teneur de la minéralisation.

Parmi les autres résultats marquants des récents forages, on peut citer la zone R4, où le trou 25RDD271 a livré **8,10 m à 7,89 g/t Au, dont 1,95 m à 12,56 g/t Au et 1,95 m à 15,76 g/t Au** (forage intercalaire au sein de la zone ERM), ainsi **que 0,90 m à 67,90 g/t Au** (forage d'extension de 70 m vers l'ouest). Le trou de forage 25RDD275, qui ciblait également la zone R4, a donné 0,65 m à 175,00 g/t Au, actuellement situé dans le pilier de couronne de 100 m utilisé pour l'ERM.

(*Voir le communiqué de presse du 8 août 2023)
(**Voir le communiqué de presse du 25 août 2025)
(***Voir le communiqué de presse du 20 février 2024)
(****Voir le communiqué de presse du 14 novembre 2022)
(*****Voir le communiqué de presse du 11 juillet 2022)

Tableau 1. Tableau des résultats d'analyse issus des programmes de forage de l'automne 2025 et de l'hiver 2026

Forage		De (m)	À (m)	Intervalle (m)	Au (g/t)	Ag (g/t)	Au résiduel (g/t)
25RDD266		285,10	287,40	2,30	2,55	0,91	0,35
	Incl.	285,10	285,50	0,40	13,00	3,62	
	Et	342,85	348,00	5,15	1,87	0,76	0,59
	Incl.	342,85	343,25	0,40	17,05	2,81	
	Et	353,50	356,00	2,50	2,62	2,68	1,02
	Incl.	353,50	354,10	0,60	7,71	8,31	
	Et	393,60	398,45	4,85	5,79	3,03	1,68
	Incl.	397,10	398,45	1,35	16,43	8,43	
	Et	418,40	438,00	19,60	0,50	0,66	
	Et	461,40	471,00	9,60	0,76	1,21	
	Et	495,25	497,00	1,75	2,95	4,63	
	Et	505,60	507,15	1,55	3,45	3,25	
	Et	566,50	576,80	10,30	1,38	2,30	0,77
	Incl.	570,00	571,45	1,45	5,15	7,47	
	Et	654,90	660,65	5,75	1,42	1,70	0,95
	Incl.	657,00	657,40	0,40	7,66	11,20	
	Et	697,50	704,00	6,50	1,24	1,32	
	Et	723,30	724,20	0,90	6,75	6,53	
	Et	731,10	732,80	1,70	19,00	15,90	
	Et	744,60	745,50	0,90	11,41	3,28	
	Et	748,45	755,10	6,65	0,82	0,83	
	Et	757,40	761,85	4,45	1,38	1,08	
	Et	765,00	769,10	4,10	2,59	1,80	0,86
	Incl.	766,30	766,95	0,65	11,80	7,01	
25RDD267		368,35	371,30	2,95	1,93	0,76	
	Et	383,40	392,65	9,25	3,17	1,46	1,47
	Incl.	384,60	385,65	1,05	16,48	3,92	
	Et	397,75	401,05	3,30	2,26	2,29	

	Et	460,60	462,00	1,40	4,86	1,05	
	Et	514,50	524,70	10,20	0,61	0,61	
25RDD268		152,65	156,00	3,35	3,73	5,25	1,64
	Incl.	153,70	154,35	0,65	12,40	18,25	
	Et	183,00	183,70	0,70	8,92	10,75	
	Et	308,40	317,00	8,60	0,88	0,72	
	Et	344,65	345,25	0,60	22,60	16,85	
	Et	447,00	459,70	12,70	0,44	0,41	
	Et	532,10	532,95	0,85	6,63	9,69	
	Et	560,10	567,00	6,90	0,92	0,97	
25RDD269		840,70	841,30	0,60	44,20	40,00	
	Et	879,00	893,40	14,40	1,29	1,57	1,12
	Incl.	884,90	886,25	1,35	2,97	5,51	
	Et	1035,15	1037,50	2,35	71,89	83,80	3,02
	Incl.	1035,60	1036,25	0,65	252,00	297,00	
	Et	1222,00	1225,70	3,70	1,37	0,60	
	Et	1254,00	1276,00	22,00	1,67	1,96	1,49
	Incl.	1255,70	1258,60	2,90	2,91	2,80	
25RDD270A		73,15	73,50	0,35	67,50	8,27	
	Et	219,25	219,55	0,30	42,80	13,80	
	Et	369,95	374,00	4,05	1,95	2,71	1,27
	Incl.	371,55	372,00	0,45	7,41	8,11	
	Et	404,65	414,00	9,35	1,71	1,16	1,21
	Incl.	404,65	405,50	0,85	6,75	5,09	
	Et	419,50	421,55	2,05	3,60	2,45	1,01
	Incl.	419,50	419,90	0,40	14,25	8,23	
	Et	457,60	473,00	15,40	8,19	13,70	0,90
	Incl.	465,50	469,90	4,40	26,43	44,34	
	Et	478,70	484,90	6,20	0,83	1,04	
25RDD271		99,60	101,70	2,10	2,86	1,81	1,12
	Incl.	100,70	101,20	0,50	8,43	4,81	
	Et	363,90	372,00	8,10	7,89	9,29	2,07
	Incl.	365,90	367,85	1,95	12,56	13,77	
	Et Incl.	370,05	372,00	1,95	15,76	20,65	
	Et	427,95	428,85	0,90	67,90	69,98	
	Et	500,45	501,80	1,35	7,53	1,45	2,18
	Incl.	501,10	501,80	0,70	12,50	2,05	
26RDD272		155,50	176,00	20,50	0,41	0,36	
	Et	262,65	273,85	11,20	0,80	0,80	
	Et	398,20	402,55	4,35	2,39	1,85	0,72
	Incl.	399,80	400,85	1,05	7,62	5,43	
	Et	425,25	426,75	1,50	7,49	0,69	

	Et	511,00	513,00	2,00	7,01	5,72	2,24
	Incl.	511,50	511,80	0,30	34,00	28,30	
	Et	516,60	524,50	7,90	0,63	1,32	
	Et	538,30	541,80	3,50	3,59	6,09	2,12
	Incl.	539,45	540,00	0,55	11,45	21,40	
	Et	564,00	571,20	7,20	1,52	1,97	1,14
	Incl.	567,30	567,65	0,35	8,91	7,38	
	Et	665,65	668,10	2,45	3,73	4,38	2,33
	Incl.	666,10	666,80	0,70	7,22	14,50	
26RDD273		758,82	762,47	3,65	5,53	6,83	4,26
	Incl.	761,60	762,00	0,40	15,80	21,10	
	Et	805,54	807,16	1,62	49,43	61,81	2,98
	Incl.	806,59	807,16	0,57	135,00	169,00	
	Et	1071,00	1080,00	9,00	1,28	0,95	
	Et	1095,20	1168,62	73,42	2,24	2,79	1,63
	Incl.	1102,63	1106,05	3,42	8,73	8,79	
	Et Incl.	1117,62	1121,10	3,48	4,14	4,57	
	Et Incl.	1153,66	1156,50	2,84	5,75	9,08	
	Et	1194,60	1202,90	8,30	1,03	1,26	
26RDD275		68,45	69,10	0,65	175,00	243,00	
	Et	132,00	132,90	0,90	37,44	34,07	1,11
	Incl.	132,30	132,90	0,60	55,60	50,50	
26RDD276		10,10	12,85	2,75	10,10	12,43	4,62
	Incl.	11,45	12,10	0,65	27,80	38,51	
	Et	279,95	285,00	5,05	3,73	2,69	1,60
	Incl.	279,95	282,05	2,10	6,71	4,11	
26RDD277		10,50	13,00	2,50	10,12	13,93	2,75
	Incl.	11,00	11,75	0,75	27,33	39,50	
	Et	102,00	102,45	0,45	26,10	14,35	
	Et	303,75	306,70	2,95	2,62	2,27	0,79
	Incl.	305,62	306,70	1,08	5,81	4,69	
	Et	344,55	345,15	0,60	9,24	9,42	
	Et	369,05	370,90	1,85	4,15	5,06	1,11
	Incl.	369,96	370,50	0,54	11,50	13,95	
	Et	402,90	410,88	7,98	0,66	0,67	
	Et	426,20	432,50	6,30	1,34	1,70	
	Et	438,20	442,35	4,15	1,69	2,19	0,68
	Incl.	438,80	439,20	0,40	11,15	15,10	
26RDD278		216,00	220,00	4,00	1,58	0,84	0,87
	Incl.	218,40	219,00	0,60	5,58	2,64	
	Et	276,00	282,50	6,50	1,57	1,60	1,07

	Incl.	278,00	278,75	0,75	5,37	4,16	
	Et	498,65	501,20	2,55	3,02	2,72	
	Et	575,50	579,40	3,90	18,26	23,33	1,42
	Incl.	577,55	578,45	0,90	74,40	96,00	
	Et	624,00	628,85	4,85	2,28	2,18	
	Et	871,88	872,82	0,94	6,64	5,31	
	Et	1035,00	1046,72	11,72	0,56	0,78	
	Et	1100,09	1122,00	21,91	0,76	1,31	
26RDD279		64,85	65,30	0,45	19,15	4,00	
	Et	375,34	380,30	4,96	3,96	6,66	2,59
	Incl.	378,40	380,30	1,90	6,17	13,21	
	Et	504,75	510,70	5,95	1,21	1,07	
	Et	539,76	540,47	0,71	8,41	7,60	
	Et	572,45	576,23	3,78	2,90	3,15	1,12
	Incl.	572,45	573,50	1,05	7,53	7,01	
	Et	615,55	623,63	8,08	1,37	1,38	0,70
	Incl.	622,63	623,63	1,00	6,15	5,52	
	Et	816,60	833,50	16,90	0,79	0,77	
26RDD281		248,25	264,70	16,45	0,70	0,77	
	Et	501,75	503,55	1,80	7,55	10,10	1,34
	Incl.	502,25	502,70	0,45	26,20	36,20	
	Et	616,45	620,20	3,75	6,29	5,85	2,34
	Incl.	619,80	620,20	0,40	39,40	28,60	
	Et	639,45	640,50	1,05	5,00	9,90	1,11
	Incl.	639,45	640,00	0,55	8,54	17,20	
	Et	645,25	649,15	3,90	3,01	2,99	1,21
	Incl.	648,20	648,75	0,55	14,00	15,15	
	Et	652,95	664,65	11,70	2,33	3,41	1,25
	Incl.	657,70	658,65	0,95	14,65	23,50	
26RDD283		315,50	317,10	1,60	5,06	8,30	
	Et	333,30	355,02	21,72	0,65	0,57	
	Et	474,60	483,65	9,05	0,59	0,74	
	Et	1152,66	1163,66	11,00	1,34	1,72	0,92
	Incl.	1161,25	1163,66	2,41	2,82	3,46	
	Et	1314,78	1320,19	5,41	1,29	1,37	
26RDD284		295,25	296,15	0,90	32,86	53,15	1,71
	Incl.	295,25	295,65	0,40	71,80	117,00	
	Et	448,40	449,10	0,70	7,22	4,45	
	Et	456,30	464,20	7,90	7,08	9,50	1,07
	Incl.	456,30	457,70	1,40	34,98	48,40	
	Et	518,30	525,75	7,45	14,79	16,46	1,23
	Incl.	521,00	523,30	2,30	45,17	50,75	
	Et	801,00	808,90	7,90	1,09	1,57	

26RDD285		368,65	377,65	9,00	1,41	1,59	1,05
	Incl.	372,60	373,05	0,45	8,29	10,85	
	Et	678,60	682,14	3,54	2,34	3,63	0,84
	Incl.	681,64	682,14	0,50	11,50	17,70	
	Et	700,05	712,50	12,45	0,76	1,17	
	Et	761,45	765,40	3,95	2,28	1,99	1,70
	Incl.	761,45	762,00	0,55	5,89	2,11	
	Et	1040,15	1057,65	17,50	0,80	1,05	
	Et	1173,45	1183,95	10,50	1,28	1,67	1,04
	Incl.	1180,90	1181,75	0,85	3,98	4,37	
	Et	1280,55	1284,10	3,55	1,89	2,63	
26RDD287		38,65	44,15	5,50	2,37	3,03	1,29
	Incl.	38,65	39,40	0,75	9,21	16,65	
	Et	58,50	58,95	0,45	14,00	12,80	
	Et	318,50	320,00	1,50	4,54	2,64	
	Et	337,50	348,70	11,20	1,80	1,14	1,40
	Incl.	340,70	342,30	1,60	4,20	2,39	
	Et	394,45	398,25	3,80	1,53	1,74	
	Et	491,60	496,45	4,85	17,34	21,12	8,36
	Incl.	494,53	496,45	1,92	31,04	36,20	
	Et	509,00	523,25	14,25	9,72	14,96	2,29
	Incl.	515,50	517,50	2,00	55,24	84,07	
26RDD288		232,45	236,70	4,25	1,18	1,50	0,69
	Incl.	233,15	233,70	0,55	4,47	4,82	
	Et	256,45	268,98	12,53	1,38	1,36	1,00
	Incl.	268,59	268,98	0,39	13,25	12,30	
26RDD289		129,45	131,02	1,57	11,35	8,29	5,90
	Incl.	130,02	130,35	0,33	31,80	25,40	

† Les intervalles d'analyse indiqués correspondent à la longueur des carottes ; les épaisseurs vraies n'ont pas été déterminées

‡ La teneur résiduelle en Au (g/t) correspond à la teneur moyenne de l'intervalle de forage, à l'exclusion de l'intervalle interne mis en évidence

Tableau 2. Tableau des colliers de forage correspondant aux trous de forage déclarés dans le cadre des programmes de forage de l'automne 2025 et de l'hiver 2026

Forage	À l'est (NAD83)	Au nord (NAD83)	Élévation (m)	Profondeur (m)	Plongée	Azimut
25RDD266	519903	5621193	377,8	771,00	-68	158
25RDD267	520051	5620887	379,9	570,00	-61	324
25RDD268	519907	5620941	376,1	582,00	-78	323
25RDD269	519717	5620658	377,5	1283,30	-52	165
25RDD270	519950	5621096	379,7	48,00	-55	161
25RDD270A	519951	5621096	379,5	702,00	-56	161
25RDD271	520051	5620888	379,8	540,00	-50	332
26RDD272	519890	5621195	377,9	801,00	-71	170
26RDD273	519698	5620501	376,5	1260,00	-64	166
26RDD275	519888	5621191	377,4	180,00	-46	350
26RDD276	519950	5620986	378,3	330,00	-54	331
26RDD277	519950	5620986	378,0	469,00	-61	327
26RDD278	519281	5620390	374,5	1206,65	-56	151
26RDD279	519377	5620629	373,9	957,00	-52	147
26RDD281	519496	5620434	377,3	711,00	-57	157
26RDD283	519174	5620456	374,4	1335,00	-61	160
26RDD284	519531	5621046	374,1	876,00	-56	157
26RDD285	519445	5620649	375,0	1335,00	-59	154
26RDD287	519325	5620935	374,4	543,00	-70	155
26RDD288	519145	5620381	374,8	321,00	-48	170
26RDD289	519746	5620982	374,7	159,00	-49	120

À propos du projet Frotet

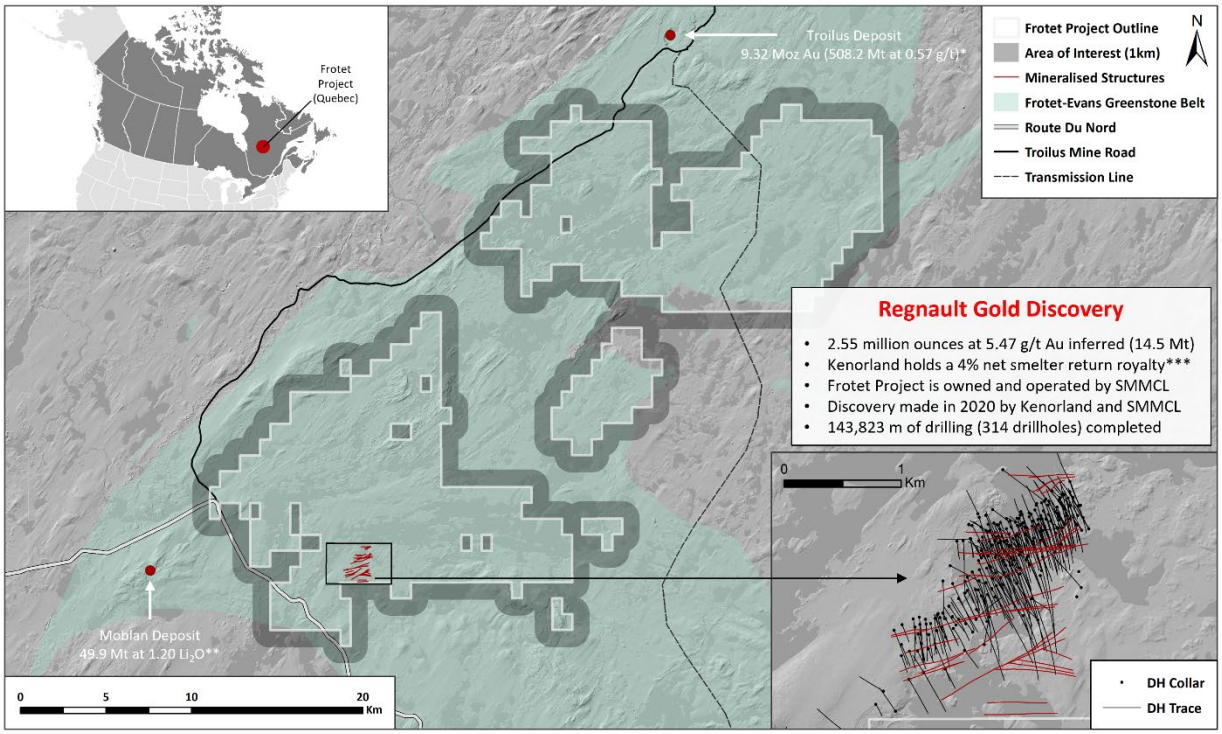
Le projet couvre 39 365 hectares de la ceinture de roches vertes de Frotet-Evans, au sein de la sous-province géologique d'Opatica, au Québec. La propriété est adjacente à l'ancienne mine d'or et de cuivre de Troilus Mining Corporation (ressource indiquée de 9,32 Moz d'or) et couvre plusieurs zones de déformation majeures associées à des prospects aurifères orogéniques connus, ainsi qu'une stratigraphie abritant des gisements SMV ailleurs dans la ceinture. Kenorland a initialement jalonné le projet en 2017, puis a conclu un accord de coentreprise et d'acquisition de participation avec Sumitomo en 2018.

Le 19 février 2024, Kenorland a conclu une opération visant à échanger sa participation de 20 % dans la coentreprise Frotet avec Sumitomo contre une redevance RNF de 4 %.

Le Projet abrite le gisement aurifère de Regnault, une découverte en terrain vierge réalisée par Kenorland et Sumitomo en 2020 à l'issue de deux années d'exploration systématique. Une première estimation des ressources minérales présumées du gisement aurifère de Regnault, s'élevant à 14,5 Mt à 5,47 g/t Au, soit 2,55 millions d'onces (Moz) d'or, a été annoncée le 16 décembre 2025. L'estimation des ressources minérales de 2025 s'appuie sur 289 trous de forage totalisant 127 217 m. À ce jour, 314 trous de forage totalisant 143 823 m ont été réalisés dans la zone du gisement.

Le Projet est situé à 100 kilomètres au nord de Chibougamau, au Québec. La zone du projet bénéficie d'infrastructures favorables, notamment d'un vaste réseau de routes forestières ainsi que de la Route-du-Nord qui traverse la partie sud-ouest de la propriété. Une ligne électrique traverse également la propriété ; celle-ci alimentait autrefois la mine de Troilus, aujourd'hui désaffectée.

Figure 3. Projet Frotet, Québec : redevance RNF de 4 %



**Rapport technique et estimation des ressources minérales du projet aurifère et cuprifère Troilus, date d'effet des ressources minérales : 2 octobre 2023*
*** Estimation des ressources minérales du projet lithium Moblan, date d'effet des ressources minérales : 21 mars 2023*
****La redevance Frotet est soumise aux droits de rachat suivants en faveur de Sumitomo :*
Une participation de 0,25 % à la redevance peut être acquise moyennant un paiement en espèces de 3 000 000 de dollars canadiens versé à Kenorland dans les cinq (5) ans suivant l'octroi de la redevance Frotet
Une redevance de 0,50 % peut être rachetée moyennant un paiement en espèces de 10 000 000 de dollars canadiens versé à Kenorland dans les dix (10) ans suivant l'octroi de la redevance Frotet
Si Sumitomo exerce les droits de rachat susmentionnés, la redevance Frotet serait ramenée à une redevance de 3,25 % sur le rendement net de la fonderie, sans plafond, sur tous les minéraux extraits du Projet

Protocoles d'AQ/CQ et de prélèvement d'échantillons de carottes

Tous les échantillons de carottes ont été prélevés sous la supervision du personnel d'Equity Exploration Consultants. Les carottes de forage ont été transportées de la plateforme de forage au local de description des carottes, où elles ont été décrites, photographiées et sciées à l'aide d'une scie diamantée avant l'échantillonnage. Les échantillons ont ensuite été placés dans des sacs, et des blancs et des matériaux de référence certifiés ont été insérés à intervalles réguliers. Des lots d'échantillons ont été placés dans de grands sacs, scellés à l'aide d'étiquettes numérotées afin d'assurer la traçabilité, puis transportés de Chibougamau au laboratoire d'ALS Canada Ltd. (« ALS ») situé à Rouyn-Noranda, au Québec.

La préparation des échantillons et les analyses relatives à ce programme de forage ont été réalisées par ALS. Les échantillons ont été préparés pour l'analyse conformément aux méthodes CRU-31 et PUL-31 d'ALS : les échantillons individuels ont été broyés à 2 mm (10 mesh) et une fraction de 250 g a été

pulvérisée à 75 µm (200 mesh) en vue de l'analyse, puis soumise à une analyse d'or. La teneur en or des échantillons a été analysée selon la méthode ALS Au-AA23, qui consiste à analyser une fraction de 30 g par pyroanalyse avec collecte de plomb et finition par spectrométrie d'absorption atomique (SAA). Les échantillons présentant une teneur en or supérieure aux limites ont fait l'objet d'une nouvelle analyse selon la méthode ALS Au-GRA21, qui consiste à analyser une fraction de 30 g par pyroanalyse avec collecte de plomb et finition gravimétrique. Une analyse géochimique multi-éléments (48 éléments) a été réalisée sur tous les échantillons selon la méthode ALS ME-MS61, dans laquelle une fraction de 0,25 g est analysée par digestion multi-acide suivie d'une finition par ICP-MS/ES. Tous les résultats ont satisfait aux critères de contrôle qualité (AQ/CQ) du laboratoire ; tous les étalons et blancs introduits par la société ont donné des résultats se situant dans les limites acceptables.

Personne Qualifiée

Cédric Mayer, géo., M.Sc. (OGQ n° 02385), géologue principal de projet chez Kenorland Minerals Ltd. et « Personne Qualifiée » au sens de la Norme canadienne 43-101, a examiné et approuvé les informations scientifiques et techniques contenues dans le présent communiqué de presse. M. Mayer a effectué une visite sur site, examiné les procédures d'échantillonnage, les méthodes d'analyse et les résultats d'AQ/CQ, et estime que les données sont valables aux fins de la présente communication. Le programme d'exploration, y compris la mise en œuvre des procédures d'assurance qualité et de contrôle qualité, le suivi des échantillons de contrôle et les décisions relatives à la réexécution des analyses en laboratoire lorsque cela était nécessaire, a été géré par Equity Exploration Consultants Ltd. conformément aux meilleures pratiques du secteur.

À propos de Kenorland Minerals

Kenorland Minerals Ltd. (TSXV : KLD) est une société d'exploration minière disposant de solides ressources financières, qui se consacre à la création de projets et à l'exploration précoce en Amérique du Nord. La stratégie d'exploration de Kenorland consiste à faire progresser des projets en terrain vierge grâce à des levés d'exploration systématiques, menés par étapes sur l'ensemble des propriétés, financés principalement par le biais de partenariats d'exploration, notamment des accords d'option menant à des coentreprises. Kenorland détient une redevance de 4 % sur le rendement net de fonderie du projet Frotet au Québec, qui appartient à Sumitomo Metal Mining Canada Ltd. Le projet Frotet abrite le système aurifère Regnault, une découverte en terrain vierge réalisée par Kenorland et Sumitomo Metal Mining Canada Ltd. en 2020, qui contient une ressource minérale présumée de 14,5 Mt à 5,47 g/t Au, soit 2,55 Moz d'or. Kenorland est basée à Vancouver, en Colombie-Britannique, au Canada.

Pour plus d'informations, consultez le site Internet de la Société : www.fr.kenorlandminerals.com

Au nom du conseil d'administration,

Zach Flood
Président, Chef de la direction & Directeur
Tél +1 604 568 6005
info@kenorlandminerals.com

Avertissement concernant les déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse contient des déclarations et des informations prospectives (ci-après dénommées collectivement « déclarations prospectives ») au sens de la législation applicable en matière de valeurs mobilières. Toutes les déclarations, à l'exception de celles portant sur des faits historiques, constituent des déclarations prospectives. En règle générale, les déclarations prospectives peuvent être identifiées par l'utilisation de termes tels que « prévoit », « s'attend à », « estime », « a l'intention de », « prévoit », « croit » ou des variantes de ces mots, ou par des déclarations selon lesquelles certaines actions, certains événements ou certains résultats « peuvent », « pourraient », « seraient », « seraient susceptibles de » ou « seront pris », « se produiront » ou « seront atteints ». Les déclarations prospectives comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs, décrits dans la rubrique « Facteurs de risque » et ailleurs dans les documents déposés par la Société auprès des autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières, qui pourraient faire en sorte que les résultats, les performances, les perspectives et les opportunités réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. Bien que la Société estime que les hypothèses et les facteurs utilisés pour établir ces déclarations prospectives soient raisonnables au vu des informations dont dispose actuellement la direction à la date du présent communiqué, les résultats et développements réels pourraient différer sensiblement de ceux envisagés par ces déclarations. Les lecteurs sont donc priés de ne pas se fier indûment à ces déclarations, qui ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse, et rien ne garantit que ces événements se produiront dans les délais indiqués, voire qu'ils se produiront tout court. Sauf si la loi applicable l'exige, la Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser toute déclaration prospective, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison.

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument la responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.